

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 mai 2011 à 19h30, au Presbytère de Ste-Catherine, 2, rue Jolicoeur, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

- Madame Vivian Viviers, directrice générale
- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

**ABSENCE MOTIVÉE :** Monsieur Michel Croteau, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

### **Ouverture de la séance**

Le Maire, Monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil et déclare la séance ouverte.

### **8341- Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 18 avril 2011 après y avoir ajouté les points suivants :

- Paie Desjardins;
- Facturation pour le câble.

### **8342- Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 21 mars 2011**

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 21 mars 2011, tel que soumis.

### **8343 –Acceptation des listes et rapports mensuels**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2011 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2011 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2011 ;

### **8344-Certificats de crédits disponibles**

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros C1100071 à C1100091 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

### **8345 - Rapport de l'inspecteur**

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil le résumé des permis et certificats pour le mois de mars 2011 pour des travaux au montant de 89 000 \$.

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de mars 2011.

### **8346- Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.**

- a) Correspondance : Madame Viviers remet aux membres du Conseil copie de la correspondance reçue

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de la directrice générale pour le mois de mars 2011.

### **8332 – Suivi du dossier 146, Chemin Thomas-Maher**

Madame Viviers informe les membres que nous avons répondu aux demandes du procureur de la partie adverse et que ce dernier doit produire sa défense d'ici le 1<sup>er</sup> avril prochain.

### **8333 – Suivi du dossier 432, Chemin Thomas-Maher**

Madame Viviers informe les membres que le dossier a été remis à nos procureurs avec instructions de continuer les procédures.

### **8334 – Demande de dérogation mineure pour le 854, Chemin Thomas-Maher**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure pour la propriété du 854 Chemin Thomas-Maher, Lac St-Joseph;

**ATTENDU QU'**un avis public à cet effet a été publié dans le journal Le Courrier de Portneuf, le 23 février 2010;

**ATTENDU QU'**aucune personne intéressée n'a manifesté d'opposition à cette demande;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure au 854, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph soit:

- agrandir le bâtiment principal de 83.61 m.c. de la surface actuelle qui est de 48.55 m.c., donc une dérogation de 132 %. Cet agrandissement prévu se fera complètement à l'extérieur de la rive du cours d'eau et sans jamais aggraver la situation présente de la rive,

- et autorise la secrétaire-trésorière à émettre un certificat de conformité en ce sens.

### **8335 – Rapport égout collecteur pour le Parc Maher**

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil une copie du rapport de la firme Roy et Vézina concernant le projet d'un égout collecteur pour le Parc Maher.

Il est proposé par Monsieur Guy Jacob, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de la firme Roy et Vézina concernant le dossier du projet d'égout collecteur pour le Parc Maher et demande à la directrice générale de commencer des démarches auprès du ministère des Ressources naturelles pour obtenir la cession gratuitement des lots dont nous aurions besoin pour ce projet.

### **8336 – 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Ville**

Madame Marie Cordeau mentionne aux membres du Conseil qu'après une rencontre avec le comité organisateur du Club Nautique il a été convenu de que le coût du souper demeurerait à 40 \$. Il n'y aurait pas d'Olympiades mais on mettra beaucoup d'emphase sur les activités. Il y aura le calendrier et des activités seront organisées pour chaque fin de semaine.

En ce qui concerne le Cocktail d'ouverture, ce sera une soirée très spéciale avec musique et activité pour les jeunes. Dans le journal Le Tour du Lac d'avril, on rappellera le souper du 6 août ainsi qu'une activité. Quant au terrain de jeu, la Ville entend préparer un espace de jeu qu'on pourrait appeler « Le Parc du 75<sup>ème</sup> » en achetant un module qui pourrait s'agrandir à chaque année.

### **8337 – Adoption d'un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

Madame Viviers mentionne qu'elle n'a pas encore reçu les autres modèles du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux à être adopté. Ce point est donc reporté à une prochaine séance du Conseil.

### **8338 – Approbation de la vérification par les comptables**

Considérant la subvention que nous avons reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les travaux des terrains de tennis et du terrain de soccer au Club Nautique, nos comptables ont dû produire des états vérifiés confirmant que les sommes reçues ont été utilisées pour ces travaux.

Il est proposé par Monsieur Guy Jacob, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil approuve le rapport de vérification de la firme Beaudet Fontaine.

### **8339 – Autres sujets : Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.**

Le 17 mars 2011, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf à son assemblée régulière a adopté la résolution numéro 33-03-2011 concernant le dossier de la prise en charge par la Régie du contrat de vidange des fosses septiques et l'établissement des règles de fonctionnement.

Par la suite, une copie de ladite résolution a été remise aux membres du Conseil pour approbation.

Il est donc proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil approuve la résolution 33-03-2011 de la RRGMRP.

### **8340 - Levée de la séance.**

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 20h25.

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**Michel Croteau**  
Maire suppléant